

LETTRE OUVERTE

à Madame LAIGNEAU

Madame la Présidente,

La question du coût de la vie fait partie des sujets qui reviennent de manière récurrente sur votre table.

Depuis des années, les agents accompagnés de la CGT se battent pour faire entendre raison aux directions des entreprises de distribution d'Énergie dont nous faisons partie, et à plusieurs reprises les directions locales ont dû lâcher du lest pour éviter la propagation de conflits sociaux d'ampleur.

Aujourd'hui ? les agents sont encore régulièrement en action sur les problématiques du coût de la vie à l'appel de la CGT et les propositions que vous nous avez formulées le 18 décembre, ne sont pas de nature à les faire cesser. Nous regrettons d'ailleurs que vous n'ayez pas trouvé le temps de vous joindre à nous. Votre présence aurait envoyé un signal positif aux agents. Mais ce n'est que partie remise.

Au regard de la valeur des indemnités proposées, de leurs seuils, des restrictions imposées et du volume d'agents concernés, nous comprenons bien que votre volonté est d'éteindre à moindre frais la colère d'agents qui n'arrivent plus, dans certaines régions, à vivre de leur travail et à se loger dignement.

En proposant en première intention un accord au rabais, vous entendez donc convaincre les agents qu'ils ne sont pas si mal lotis et qu'un petit plus par endroit serait une solution pérenne. Mais je pense que vous n'avez pas saisi le fond de notre démarche CGT : la fuite des agents Enedis vers des régions moins onéreuses ou vers des entreprises de la branche disposant de loyers écrêtés ou de mise à disposition de logements « au parc » et/ ou de rémunérations périphériques très notablement supérieures aux nôtres est en train de vider certaines DR de leurs agents.

L'impact sur la capacité à maintenir nos missions de service public est énorme et à ce jour la dégradation peut se mesurer tout autant sur le volume de report de pannes au lendemain, sur les temps de coupure des usagers ou encore sur la gestion des dépassements des horaires de travail quotidiens et hebdomadaires de nos agents. Pour la CGT, l'enjeu de cette négociation n'est donc pas de mettre du beurre dans les épinards des agents, mais bien de conserver le tissu social nécessaire au maintien de notre entreprise et de nos missions.

En proposant une valeur de prime mensuelle n'impactant mensuellement que la part des agents au salaire inférieur à 2300 nets euros par mois sur 3% des sites à hauteur de 62 euros, 5% des sites à hauteur de 98 euros, 2% des sites à hauteur de 156 euros, vous ne résoudrez rien.

C'est pourquoi, outre la volonté de voir une négociation de branche sur la majoration résidentielle s'ouvrir dans un second temps, la CGT revendique :

- L'élaboration de 3 zones délimitant à parts égales les trois tiers des valeurs locatives des loyers des communes concernées.
- L'octroi d'indemnités à 100€, 150€ et 200€ pour l'ensemble des agents de ces secteurs en fonction des niveaux de la valeur locative.
- La hausse de l'IZHA à 150€, 200€ et 250€ pour les agents astreints selon les mêmes logiques de valeurs locatives

- L'accès pour l'ensemble des agents de la zone la plus onéreuse à un dispositif de loyers écrêtés élargi et plus souple que le dispositif actuel
- La reconstitution d'un parc immobilier semblable à celui existant à la production ou à RTE
- L'attribution de GF hors contingent pour les DR formatrices

Sans un changement radical de cap en la matière, certaines DR seront vidées d'une part conséquente de leurs agents qui n'auront pas d'autres possibilités que de changer de lieux de travail ou de partir vers des entreprises possédant un parc immobilier à loyer écrêté. Faute d'agents en nombre suffisant et nécessaire, ces DR se verront contraints de chuter vers un modèle similaire à celui des exploitants de réseaux téléphoniques.

La CGT ne vous laissera pas mener le service public de l'énergie, ses agents et notre modèle, dans la tombe.

Les solutions financières existent.

Nos propositions cumulées concernant l'augmentation de l'IZHA et de l'indemnité pour le coût de la vie entraîneraient des dépenses inférieures à 80 millions d'euros par an. Ce montant est dérisoire en comparaison des 1 258 millions d'euros de dividendes versés aux actionnaires pour l'année 2022 seule. La pérennité de notre modèle ainsi que le travail acharné de vos agents, qui se dévouent jours et nuits, week-ends et jours fériés, quelles que soient les conditions climatiques, ne revêtent-elles pas plus d'importance à vos yeux que ces remontées.

Nos revendications, bien qu'encore éloignées de l'esprit de nos textes statutaires et notamment de celui de la majoration résidentielle qui s'entend de voir appliquer un delta de 25% de rémunération entre les agents des sites les moins touchés par les valeurs immobilières et ceux les plus en tension, ont vocation à atténuer les injustices que des années d'inaction en la matière ont généré.

La CGT vous demande donc de revoir votre copie au regard de ces éléments et de revenir à la table des négociations avec comme seule intention de sauver notre service public, notre modèle d'entreprise et les emplois associés.

Nous sommes en passe d'être la génération fossoyeuse d'une des plus grandes entreprises du service public Français. Les agents et la CGT ne laisseront pas cela arriver.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Jean-Christophe Weltzer
Délégué Syndical Central CGT ENEDIS

